

الوكالة الوطنية للدعم الاجتماعي
 ⵜⴰⵎⴰⵔⵜ ⵜⴰⵖⴻⵔⴰⵏⵜ ⵜⴰⵙⴰⵎⴰⵏⵜ
 Agence Nationale du Soutien Social

Fiche de poste

Intitulé du poste	Référent social
Lieu d'affectation	Représentation territoriale (RT) de l'ANSS à Sidi Kacem ou à Taounate
Nombre de poste	30 Postes
Rattachement	Responsable de la Représentation Territoriale
Mission et responsabilités	La/le titulaire du poste aura pour mission d'assurer l'interface avec les ménages bénéficiaires des Aides Sociales Directes (ASD), notamment en matière d'information, d'orientation, d'accompagnement et de suivi. A cet égard, il se verra attribuer un portefeuille de ménages bénéficiaires dont il/elle sera l'interlocuteur privilégié. Il/elle assurera l'intermédiation entre ces bénéficiaires et les partenaires territoriaux publics ou privés mobilisés dans le cadre des parcours d'insertion économique ou sociale qui leur seront proposés à titre individuel ou collectif. En particulier, les responsabilités du Référent incluent, sans s'y limiter, les activités suivantes : 1/ Accueil et information des bénéficiaires - Être le point d'entrée pour les ménages qui lui sont attribués ; - Expliquer les droits, devoirs et conditions liés aux ASD ; - Assister les citoyens, le cas échéant, dans l'inscription à la plateforme ASD ; - Recevoir et traiter les réclamations et les demandes d'information dans le respect du cadre d'intervention de l'ANSS. 2/ Collecte et actualisation des données des bénéficiaires - Recueillir les données quantitatives et qualitatives sur la situation des ménages ; - Renseigner, documenter et mettre à jour les bases de données relatives aux ménages bénéficiaires. 3/ Profilage et orientation - Identifier les besoins spécifiques, compétences, contraintes et aspirations des bénéficiaires pour proposer une typologie de profils ; - Dresser un profil type par ménage bénéficiaire ou les membres de ces ménages ; - Déterminer les priorités d'accompagnement selon les caractéristiques du ménage ; - Identifier pour chaque bénéficiaire un parcours d'insertion et le valider avec la hiérarchie ; - Informer et sensibiliser les bénéficiaires, en fonction de leurs profils, sur les avantages et l'intérêt des dispositifs qui leurs sont adaptés. 4/ Accompagnement, mise en œuvre du parcours et suivi des bénéficiaires - Proposer à chaque bénéficiaire un « contrat d'engagement » et l'informer des modalités d'accompagnement et de suivi que le référent mettra en place ; - Planifier les étapes de l'accompagnement et du suivi des bénéficiaires (prise de contact, rendez-vous, ateliers, suivi) ; - Mobiliser les partenaires concernés et organiser le parcours (prises de rendez-vous, emploi du temps, rappels, etc.) ; - Veiller au respect des engagements pris par le bénéficiaire tout au long du parcours et s'informer de son engagement auprès des partenaires impliqués ; - Tenir et mettre à jour le tableau de bord à cet effet.



	5/ Suivi des bénéficiaires vulnérables - Assurer un suivi régulier des bénéficiaires les plus vulnérables ; - Suivre leur insertion et intervenir en cas de difficulté pour éviter les ruptures de parcours ; - Développer un référentiel d'indicateurs de vulnérabilité pour mieux identifier les bénéficiaires à risque de décrochage. 6/ Coordination opérationnelle - Être l'intermédiaire opérationnel entre les bénéficiaires et les institutions partenaires (ANAPPEC, OFPPT, associations, etc.) ; - Participer aux réunions de suivi des cas complexes avec les coordonnateurs et le responsable RT ; - Remonter les besoins ou les dysfonctionnements identifiés sur le terrain ainsi que les changements pouvant impacter la mise en œuvre et le respect des conditionnalités éventuelles. 7/ Évaluation, reporting et amélioration continue - Assurer un suivi post-insertion des bénéficiaires pour mesurer l'efficacité des dispositifs ; - Évaluer les impacts et le différentiel observés par rapport à la situation de départ (amélioration de la situation sanitaire, des ressources, de la scolarité, du niveau de formation et de l'employabilité, etc.) ; - Identifier les réussites et les échecs pour améliorer l'offre d'accompagnement ; - Alimenter les tableaux de bord, les indicateurs de suivi et les rapports de performance.
Compétences et qualifications requises	1/ Formation : - Licence ou diplôme équivalent, toutes disciplines confondues. 2/ Expérience professionnelle : - Minimum 3 ans d'expérience dans l'accompagnement social ou à l'insertion professionnelle ; - Expérience de terrain dans un contexte multisectoriel, partenarial, associatif ou institutionnel. 3/ Compétences techniques - Maîtrise des outils et techniques de profilage. - Connaissance des dispositifs d'insertion et des politiques sociales nationales. - Capacité à utiliser des outils numériques de suivi et de reporting. - Connaissance du tissu associatif et des opérateurs publics sur le territoire. 4/ Compétences interpersonnelles - Capacité d'écoute active, d'analyse et d'empathie. - Sens de la diplomatie et du respect de la confidentialité. - Autonomie, rigueur, sens de l'organisation et proactivité. - Capacité à travailler en réseau et à rendre compte de son action. 5/ Langues : - Maîtrise de l'arabe et du français. - La connaissance de l'amazigh est un atout selon les territoires.
Conditions de travail	- Mobilité nationale : les référents peuvent être mutés d'une RT à une autre en fonction des nécessités de service. - Emploi statutaire.

